LA FAMILLE PURORGE À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

PURORGE Adam :

- Le 20 avril 1546 *n.s.*, devant Guillaume Chacheré, notaire à Auxerre, a été passée une transaction entre d'une part Jean Gillot, Jean Bouvet (ou Bouvot), Michel Regnard et François Daulmoy (ou Daulmay), marchands bouchers à Auxerre, et d'autre part Guillemette (Thuault), veuve de feu Guillaume Bourotte, les quatre enfants majeurs de feu Jean Robert, à savoir Pierre Robert, la femme d'Adam Purorge (nommée Germaine Robert), la femme de Claude Brigault (nommée Marie Robert) et Jean Robert, et les trois enfants mineurs dudit défunt Jean Robert, à savoir Etienne Robert, Simon Robert et Germain Robert, tous trois représentés par leur beau-père Jacques Dalandart (ou Dallendart), second mari de la veuve dudit feu Jean Robert [BM Auxerre, manuscrit 291 G, folio 214 recto & verso].
- Le 27 juillet 1546, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Jean Robert, né le même jour, fils de Jean Robert et de Simone (Callard). Ses parrains ont été les honorables hommes Adam Purorge et Germain Debiarne (ou de Bierne) ; sa marraine a été Marie Robert, femme de Claude Brigault [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 23 mai 1548 (mercredi d'après la Pentecôte), en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Germaine Robert, née le même jour, fille de Jean Robert et de Simone Callard (ou Caillard). Son parrain a été le boucher Pierre Robert ; ses deux marraines ont été Germaine Robert (ou Rouber), femme d'Adam Purorge, et Louise Delabarre, fille de Pierre Delabarre [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 2 janvier 1564 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Jean Lessoré l'aîné, du mercier Claude Forest, de Nicolas Roux, de Sébastien Fajot, de Pierre Fajot et de Jean Lessoré le jeune, ainsi que de l'honorable homme Jean Delaponge, sellier, tous domiciliés en ladite ville d'Auxerre, est comparu Toussaint Fajot, fils du pâtissier auxerrois Jean Fajot et de Jeanne Lessoré, lequel a passé un contrat de mariage avec Germaine Purorge, fille de feu Adam Purorge et de Germaine Robert (remariée à Ancelot Boucher), ladite future mariée étant accompagnée de son tuteur Edmé Purorge [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 5].

PURORGE Edmé :

- Le 2 janvier 1564 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Jean Lessoré l'aîné, du mercier Claude Forest, de Nicolas Roux, de Sébastien Fajot, de Pierre Fajot et de Jean Lessoré le jeune, ainsi que de l'honorable homme Jean Delaponge, sellier, tous domiciliés en ladite ville d'Auxerre, est comparu Toussaint Fajot, fils du pâtissier auxerrois Jean Fajot et de Jeanne Lessoré, lequel a passé un contrat de mariage avec Germaine Purorge, fille de feu Adam Purorge et de Germaine Robert (remariée à Ancelot Boucher), ladite future mariée étant accompagnée de son tuteur Edmé Purorge [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 5].

PURORGE Edmé (l'aîné) :

- Le dimanche 27 avril 1567, devant Louis Tribolé, notaire à Auxerre, en présence de la vénérable et discrète personne messire Etienne Robert, curé de l'église Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, des honorables hommes maîtres Jean Petit, Jean Hazard, Jean Mutelé et Jean Girault, procureurs de la fabrique de ladite église, ainsi que de Pierre Rignault et de Guillaume Cassin, domiciliés à Auxerre, se sont assemblés en ladite église, à l'issue de la messe dominicale, les honorables hommes maîtres Jacques Félix et Louis Barrault, tous deux procureurs, ainsi que Jean Thierriat l'aîné, Pierre Delyé, Michel Regnard, Guenin Tribou, Jean Bourotte (ou Borotte), Pèlerin Drinot, Thomas Thierriat, Pasquet Coutant, Edmond Martin, Jean Bailly, François Berger, Guillaume Chastelain, Huguet Disson, Roux Froment, Jean Ferrat, Etienne Alexandre, Jean Cornavin, Laurent Beluot, Germain Hervé, Germain Barrault, François Thierriat, Claude Le Beigue, Guillaume Bourotte (ou Borotte), Gervais Macé (ou Massé), Jean Boivin l'aîné, Edmé Purorge l'aîné, Edmond Divollé le jeune, Vincent Bedan, Edmond Marion, Amatre Chancy, Germain Verdot, Guillaume (Barrué dit) de Sainct-Cyr, Pierre Chuppé, Edmé Purorge le jeune, Colin Tangy et Pierre Germain, tous paroissiens de ladite église Saint-Pierre-en-Vallée, représentant « *la plus grande et saine partie desdits paroissiens* », lesquels ont déclaré à l'unanimité que la rente de 100 sols tournois cédée à la fabrique de l'église par feu Jean Mérat pour la fondation d'une messe est insuffisante, en vertu de quoi l'honorable homme Germain Mérat, héritier du défunt, a accepté de racheter cette rente avant la prochaine fête de Noël pour le prix de 100 livres tournois et de verser en outre 100 sols tournois en paiement d'une année d'arrérages de ladite rente [AD 89, 3 E 6-435].

PURORGE Edmé (le jeune) :

- Le dimanche 27 avril 1567, devant Louis Tribolé, notaire à Auxerre, en présence de la vénérable et discrète personne messire Etienne Robert, curé de l'église Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, des honorables hommes maîtres Jean Petit, Jean Hazard, Jean Mutelé et Jean Girault, procureurs de la fabrique de ladite église, ainsi que de Pierre Rignault et de Guillaume Cassin, domiciliés à Auxerre, se sont assemblés en ladite église, à l'issue de la messe dominicale, les honorables hommes maîtres Jacques Félix et Louis Barrault, tous deux procureurs, ainsi que Jean Thierriat l'aîné, Pierre Delyé, Michel Regnard, Guenin Tribou, Jean Bourotte (ou Borotte), Pèlerin Drinot, Thomas Thierriat, Pasquet Coutant, Edmond Martin, Jean Bailly, François Berger, Guillaume Chastelain, Huguet Disson, Roux Froment, Jean Ferrat, Etienne Alexandre, Jean Cornavin, Laurent Beluot, Germain Hervé, Germain Barrault, François Thierriat, Claude Le Beigue, Guillaume Bourotte (ou Borotte), Gervais Macé (ou Massé), Jean Boivin l'aîné, Edmé Purorge l'aîné, Edmond Divollé le jeune, Vincent Bedan, Edmond Marion, Amatre Chancy, Germain Verdot, Guillaume (Barrué dit) de Sainct-Cyr, Pierre Chuppé, Edmé Purorge le jeune, Colin Tangy et Pierre Germain, tous paroissiens de ladite église Saint-Pierre-en-Vallée, représentant « *la plus grande et saine partie desdits paroissiens* », lesquels ont déclaré à l'unanimité que la rente de 100 sols tournois cédée à la fabrique de l'église par feu Jean Mérat pour la fondation d'une messe est insuffisante, en vertu de quoi l'honorable homme Germain Mérat, héritier du défunt, a accepté de racheter cette rente avant la prochaine fête de Noël pour le prix de 100 livres tournois et de verser en outre 100 sols tournois en paiement d'une année d'arrérages de ladite rente [AD 89, 3 E 6-435].

PURORGE Edmé :
- Le 22 janvier 1567, devant Louis Tribolé, notaire à Auxerre, Odard Thierriat, fils de l'honorable homme Thomas Thierriat, marchand à Auxerre, et de feu Mathelie Disson, assisté des honorables hommes maîtres Gabriel Thierriat et Gilles Thierriat, avocats au bailliage d'Auxerre, du procureur François Le Roy et de Julien Daulmoy (ou Daulmay), a passé un contrat de mariage avec Jeanne Masle, fille de feu Antoine Masle le jeune et de l'honnête femme Jeanne Delorme (remariée à l'honorable homme Edmé Bougault, avocat au bailliage et siège présidial d'Auxerre), la mariée étant accompagnée quant à elle de messire Claude Delorme, chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre, de Guillaume Delorme, son tuteur, lui aussi marchand à Auxerre, d'Edmé Purorge et de l'honnête femme Guillemette Billard, veuve de feu Antoine Masle l'aîné [AD 89, 3 E 6-435].

PURORGE Edmé (le jeune) :
- Le 8 juillet 1593, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Edmé Desprez, fils du tonnelier Pierre Desprez et d'Anne Perreau (ou Préau). Ses deux parrains ont été Edmé Purorge le jeune et Jean Dabenton le jeune ; sa marraine a été Brigide Boonne, femme d'André Claude [AM Auxerre, registre GG 100].

PURORGE Edmond :
- Le 3 août 1549, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Germain Desprez, fils de Nicolas Desprez et de Paule. Ses deux parrains ont été maître Germain Guespier et Claude Bertrand ; sa marraine a été Germaine (Gallot), femme d'Edmond Purorge [AM Auxerre, registre GG 98].
- Le 7 août 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, est comparu maître Laurent Petitfou, abbé commendataire de Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, agissant au nom de tous les religieux de son abbaye, lequel a fait une transaction avec Edmond Purorge et son épouse au sujet d'une maison avec cellier, puits, cour et étables située à Auxerre au bourg Saint-Pierre-en-Vallée, tenant d'une part à la veuve de feu Thibault Desprez (nommée Eugienne Tonnelot) et aux hoirs de feu Guenin Desprez, d'autre part à la maison-Dieu de Saint-Pierre-en-Vallée, séparée par une allée, par-derrière à la veuve et aux hoirs de feu Guillaume Bourotte (ou Borotte), et par-devant à la grand-rue descendant de la boucherie à l'église Saint-Pierre-en-Vallée. Cette maison avait été cédée le 4 décembre 1472 à titre de bail viager au boulanger auxerrois Jean Rousseau et à Catherine, sa première femme, puis le 3 février 1493 *n.s.* audit Jean Rousseau et à Huguette, sa seconde épouse, et à tous les enfants des deux lits leur vie durant, moyennant une rente annuelle et viagère de 65 sols tournois payable par moitiés les jours de Noël et de Saint-Jean-Baptiste, mais ce bail étant expiré en 1565, selon maître Laurent Petitfou, les religieux de l'abbaye de Saint-Pierre-en-Vallée ont dû intenter un procès devant le bailli d'Auxerre pour récupérer leur bien, ceci contre ledit Edmond Purorge et son épouse qui ont acquis les droits des derniers enfants dudit défunt Jean Rousseau. Pour mettre fin au procès, Edmond Purorge et sa femme ont fini par renoncer à tous leurs droits viagers sur ladite maison, recevant en échange cette maison pour six ans moyennant la même rente annuelle de 65 sols tournois à payer par moitiés, au mêmes termes qu'auparavant. Cette transaction a été faite devant l'honorable homme Edmé Bougault, licencié en lois, avocat au bailliage d'Auxerre, et la vénérable et discrète personne Claude Delorme, chanoine d'Auxerre [AD 89, E 390, folio 220 recto].
- Le 21 octobre 1568, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence des honorables femmes Germaine Gallot, épouse d'Edmond Purorge, et Jeanne Boyrot, femme de maître Claude de Vernillat, procureur au bailliage d'Auxerre, ainsi que des vignerons et tonneliers auxerrois Claude Cornavin et Jean Celot l'aîné et de l'honorable homme Prix Simonnet, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par feu Barbe Simonnet, femme de l'honorable homme François (de) Chicheré, mesureur en ladite ville d'Auxerre, ceci à la requête de l'époux de la défunte et de l'honorable femme Jeanne Dupont, mère et tutrice légitime des enfants mineurs qu'elle a eus de feu Jean Simonnet, son défunt mari [AD 89, 3 E 7-167, acte n° 27].

PURORGE Edmond (l'aîné) :
- Le 15 octobre 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme maître Edmé Bougault, licencié en lois, et des marchands auxerrois Thomas Thierriat, Guillaume Delorme, Pierre Mamerot et Julien Daulmoy, est comparu le marchand auxerrois Edmond Purorge l'aîné, lequel a reconnu devoir la somme de 800 livres tournois à Marie Regnard, veuve de Laurent Disson (ou du Son), tutrice des enfants mineurs qu'elle a eus avec ce dernier, ceci en paiement non seulement des deux chambres hautes qu'elle lui a vendues le jour même, surmontées chacune d'un grenier et situées dans la maison neuve de l'hôtellerie du Regnard, en la paroisse auxerroise de Saint-Pierre-en-Vallée, l'une de ces chambres donnant sur la grand-rue descendant de la boucherie à l'église Saint-Pierre-en-Vallée et l'autre sur la cour de ladite maison, mais aussi du quart de la voûte et du tiers de la grande étable et du jardin de cette même maison [AD 89, 3 E 7-1, acte n° 169].

PURORGE Germaine :
- Le 2 janvier 1564 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Jean Lessoré l'aîné, du mercier Claude Forest, de Nicolas Roux, de Sébastien Fajot, de Pierre Fajot et de Jean Lessoré le jeune, ainsi que de l'honorable homme Jean Delaponge, sellier, tous domiciliés en ladite ville d'Auxerre, est comparu Toussaint Fajot, fils du pâtissier auxerrois Jean Fajot et de Jeanne Lessoré, lequel a passé un contrat de mariage avec Germaine Purorge, fille de feu Adam Purorge et de Germaine Robert (remariée à Ancelot Boucher), ladite future mariée étant accompagnée de son tuteur Edmé Purorge [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 5].

PURORGE Guillaume :
- Le 25 mars 1564 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Guillaume Lessoré, fils de Jean Lessoré (le jeune) et de Geneviève Callard. Ses parrains ont été Guillaume Purorge et Etienne Callard ; sa marraine a été Marie Besson, fille de Jean Besson [AM Auxerre, registre GG 32, folio 105 verso].

PURORGE Laurent :
- Le 5 août 1572, devant un notaire auxerrois non dénommé, sont comparus les honorables hommes Laurent Tabard, Jean Thierriat, Jean Guillaume, François Thierriat, Claude Le Roy, Huguet Disson, Claude de La Forest, Germain Disson, Mathias Bérault, Edmé Delacourt, François Prévost, Claude Guyeleau, Claude de Tournay, Joseph Félix, Julien Daulmoy (qui a signé « *Daulmay* »), Antoine Arnolin, Laurent Purorge, Laurent Caillant, Germain Disson le jeune, Claude Prévost, Jean Disson, Jean Henrion, Jean Lyot, Edmé Piat, Laurent Debiarne (qui a signé « *Debierne* »), Germain Disson, fils dudit Huguet Disson, Claude Marie, François Sarjot, Benoît Herriat, Germaine Froment, veuve de Sébastien Colinet, Honorine Pichard, veuve de François Rémond (ou Raymon), Germain Boyrot (ou Boyzot), Claude de Brielle et Claude Berthier, tous merciers exerçant à Auxerre et confrères de la confrérie de saint Eustache, leur patron, se réunissant en l'église auxerroise des frères mineurs, lesquels ont fait enregistrer par ledit notaire les statuts de leur confrérie, promettant tous de verser chaque année, le jour de la Saint-Eustache, une cotisation de douze deniers tournois, les veuves ne versant que six deniers [AD 89, E 503].

PURORGE Marie :
- Le 4 juillet 1555, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée par Edmond Soufflard, vicaire de ladite église, une fille nommée Louise Hay, fille de Jean Hay et de Marie (Purorge). Son parrain a été Jean Guyard ; ses marraines ont été Simone, femme de maître Jean Villon, et Marie, épouse de Jean Billette [AM Auxerre, registre GG 32, folio 2 verso].